

Fédération Française de Gymnastique

Réf : BTH/MW/CP/N°384/07

Objet : Code de Pointage GAM  
et informations jugement GAM

Paris, le 15 novembre 2008

Destinataires :

- Comités Régionaux
- Comités Départementaux  
(pour diffusion aux juges et clubs GAM)
- Directeurs Techniques de Zone  
(pour diffusion aux juges)
- Pôles France et Espoirs GAM

▼

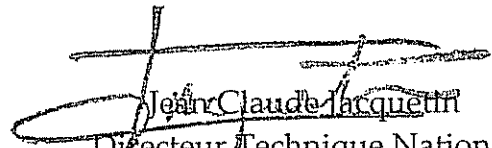
Fédération fondée  
le 28 septembre 1873.  
reconnue d'utilité publique

Madame, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, un additif au Code de Pointage GAM, applicable pour toutes les compétitions sur le Code FIG.

La première compétition concernée sera les Championnats de France Intercomités à Metz.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

  
Jean-Claude Jacquelin  
Directeur Technique National

Copie : Président - DA - DTG - M Boutard - Y Brasier - J.J. Eeckhoutte - B Thoulé -  
Commission spécialisée GAM - CTS - FPG - Communication.



## Précisions Code FIG

**ARCONS** : (rappel) La pénalité pour déviation se fait par cercle

**ANNEAUX** : Sortie en Double Salto AR. Groupé avec 3/2 tours = D.

**PARALLELES** : Etablissement avant en tournant en arrière à l'ATR sur une barre tenu 1 seconde = E (si cet élément n'est pas tenu, il aura la même valeur et le même numéro d'identification que l'établissement avant en tournant en arrière sur les deux barres : n° 10 page 112).

**FIXE** : Tkatchev tendu avec 1 /2 tour pour rattraper en prises mixte cubitale établissement arrière à l'ATR = E.

## Précisions fédérales

**SOL** : Au début de l'exercice, départ de la course d'élan directement à l'extérieur du praticable : 0,5 de pénalité.

**ANNEAUX** : Bascule croix tenue 2 secondes puis croix équerre tenue 2 secondes = 1 seul élément.

**FIXE** : l'échappement corps tendu est considéré comme une A, et sera répertorié dans la case n°25 page 133 du code de pointage.  
Dans l'imposé C secteur 3, l'arrêt est autorisé après la bascule.